

Fiche

À l'écrit, le français marque les accords avec beaucoup d'insistance notamment à l'intérieur du **groupe nominal**. Ce n'est pas le cas, par exemple, avec la langue anglaise dans laquelle seul le nom se met au pluriel. Comparons : the *little blue birds* et *les petits oiseaux bleus*. En anglais, on ajoute simplement un -s au nom *bird*, alors qu'en français, c'est tout le groupe nominal qui change !

Voyons ensemble quelles sont exactement les règles d'accord.

- Un **groupe nominal** est constitué d'un **nom**-noyau précédé d'un **déterminant** (pour les noms communs) et éventuellement précédé ou suivi d'un **adjectif qualificatif**. La règle générale est qu'on accorde le déterminant et l'adjectif qualificatif en **genre** et en **nombre** avec le nom auquel ils se rapportent.

Ex. : *Nous avons visité ces châteaux l'été dernier*. Le nom *châteaux* est au masculin pluriel ; on accorde donc le déterminant démonstratif *ces* au masculin pluriel.

Nous avons visité les magnifiques châteaux de la Loire cet été. Le nom *châteaux* est au masculin pluriel ; on accorde donc l'article défini et l'adjectif qualificatif au masculin pluriel.

- **L'adjectif qualificatif** s'accorde quelle que soit sa place dans le groupe nominal : devant ou derrière le nom, ou même mis en apposition.

Ex. : *Entraînés depuis l'enfance, les rois sont des chasseurs passionnés*. Ici, *entraînés* est apposé au nom *rois* et s'accorde donc au masculin pluriel.

– Quand l'adjectif se rapporte à **plusieurs noms de même genre**, il prend le genre des noms et se met au pluriel.

Ex. : *Les rois et les personnages venus à Chambord sont restés dans les mémoires*. (*roi* et *personnage* sont masculins donc l'accord se fait au masculin pluriel).

– Quand il se rapporte à **plusieurs noms de genres différents**, le masculin l'emportant sur le féminin, il prend le genre masculin et se met au pluriel.

Ex. : *Les tapisseries et les portraits accrochés dans la chambre de la reine nous ont beaucoup plu*.